

Découvrir la voie professionnelle



La filière professionnelle souffre toujours d'un déficit d'image, mais elle offre de réelles opportunités ! CAP, bac pro, BTS... ces diplômes permettent, dans de nombreux secteurs, de décrocher un emploi porteur, mais également de poursuivre ses études (licence pro, master, école de commerce ou d'ingénieurs).

1 LYCÉEN SUR 3 EN VOIE PRO



FORMATION SCOLAIRE	APPRENTISSAGE
Bac pro : 566 000 élèves	Bac pro : 165 000 élèves
CAP : 122 000 élèves	CAP : 105 000 élèves

PRÈS DE 300 SPÉCIALITÉS



200 → en CAP 80 → en bac pro

TAUX D'EMPLOI VARIABLES

BAC PRO	CAP
48% hôtellerie restauration	40% transport manutention
53% coiffure esthétique	28% services aux personnes
22% secrétariat communication et information	19% commerce-vente

Découvrir

Stop aux préjugés

Voie n'offrant pas de débouchés, filière réservée aux décrocheurs, formations ne permettant pas de carrière évolutive... la voie pro souffre d'une mauvaise image et se trouve victime de nombreux clichés.

► La voie professionnelle n'est pas pour les mauvais élèves

Choisir un bac pro, c'est choisir un enseignement plus pratique et participatif qui permet de se former rapidement à un métier. Au-delà des notes, on choisit surtout la voie pro en fonction d'un projet professionnel !

Certaines filières professionnelles sont d'ailleurs assez difficiles d'accès car elles sont rares ou très demandées. C'est le cas, par exemple, de l'aéronautique, de l'automobile, de la maintenance industrielle, de l'optique, de la plasturgie, des énergies

renouvelables, de la coiffure, des services à la personne ou de l'hôtellerie-restauration.

Pour intégrer ces cursus, il faut un avis favorable du conseil de classe et une forte motivation.

► La voie professionnelle n'est pas une voie sans issue

La voie pro vise l'insertion professionnelle à différents niveaux de qualification (CAP, bac pro, MC, BTS...), mais elle permet aussi de poursuivre ses études après chaque diplôme. Ce n'est donc pas

une voie sans issue. Ainsi, si près d'un lycéen professionnel sur deux poursuit ses études après un cycle professionnel, 41 % des lycéens professionnels sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études.

Cependant, il est important de bien se renseigner sur les perspectives d'emploi du diplôme visé. Elles peuvent être très variables selon les diplômes et les secteurs et ce d'autant plus dans le contexte actuel de crise sanitaire.

En 2020, le taux d'emploi des jeunes diplômés 6 mois après la fin d'un cycle professionnel était de 27 % pour le CAP, 39 % pour un bac pro et de 56 % pour le BTS. Ainsi plus le niveau de diplôme est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi sont importantes.

Renseignez-vous aussi sur le niveau de diplôme recherché par les entreprises. Dans certains secteurs, le niveau de recrutement augmente et les entreprises recherchent surtout des profils bac + 2 (BTS). Il faudra donc prévoir une poursuite d'études jusqu'à ce niveau pour mettre toutes les chances de son côté.

Lire dossiers Les métiers qui recrutent n°3.01 ; Les métiers de demain n°3.011.

► Encore des matières générales

En filière professionnelle, vous découvrirez de nombreuses nouvelles matières professionnelles. Vous poursuivrez également des enseignements généraux : mathématiques, français, histoire-géographie, langues vivantes, physique, éducation civique... Cependant, ces matières sont généralement enseignées de façon différente qu'en lycée général (travaux pratiques, ateliers...).

Depuis la rentrée 2019, certains cours en bac pro se déroulent en co-intervention (un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel) pour rendre les matières générales plus concrètes. Il en est de même pour certains BTS : certains enseignements sont proposés en anglais.

Plusieurs stages professionnels compléteront votre parcours de formation à moins que vous ne choisissiez l'alternance.

Témoignage

Abderrahim, en BTS pilotage des procédés

En filière procédés de la chimie et de l'eau, les enseignements m'ont beaucoup plu : j'ai trouvé passionnant de partir de la matière première pour créer un produit. On peut travailler dans des filières variées comme les cosmétiques, l'agroalimentaire, la plasturgie, la pharmacie, le traitement des eaux... Grâce aux stages, le bac pro nous rend très vite opérationnel sur des fonctions d'opérateur de fabrication ou de production. Après le bac, j'ai travaillé 3 ans sans aucun problème. Comme je voulais évoluer, j'ai repris les études et intégré un BTS.

Réforme de la voie pro

La réforme de l'enseignement professionnel vise à mieux former aux compétences de demain et à mieux accompagner les élèves. Depuis la rentrée 2019, elle met en place :

- la création de campus professionnels par région ;
- une adaptation de l'offre de formation aux réalités économiques et aux enjeux d'avenir ;
- un regroupement des formations par familles de métier en 2nde professionnelle pour une spécialisation plus progressive ;
- la préparation d'un CAP en 1, 2 ou 3 ans ;
- le développement de l'apprentissage.

Lire dossiers Les CAP n°1.432 ; Les bacs professionnels n°1.434.

► Pas que des formations à des métiers manuels

Quand on pense aux formations professionnelles, on pense spontanément à des métiers comme boucher, menuisier, soudeur, coiffeur. Mais il existe quelque 200 CAP et environ 80 bacs pro. Certains débouchent sur des métiers dans le commerce, les services ou la gestion, mais aussi dans le domaine informatique, artistique ou industriel.

Pour en savoir plus +

Pour plus d'infos sur la voie professionnelle, consultez notre sélection de ressources.

Sites de référence : **voir liste 1 du carnet d'adresses.**

Organismes de référence : **voir liste 2 du carnet d'adresses.**

► La filière professionnelle peut être un choix délibéré

Certains élèves ne sont pas à l'aise en filière générale, ils n'apprécient pas les cours magistraux et l'enseignement théorique. Pourquoi persister dans un format éducatif qui ne convient pas? La filière professionnelle peut être un bon tremplin pour découvrir un enseignement plus pratique et participatif, se former à un métier et même poursuivre vers des études supérieures.

À lire aussi ✓

L'orientation scolaire : où s'informer n° 1.03
 Alternance et apprentissage n° 1.42
 Les CAP n° 1.432
 Les bacs professionnels n° 1.434
 Les BTS n° 1.436
 Les bourses de l'enseignement supérieur n° 1.612
 Les foyers et résidences pour jeunes travailleurs n° 5.230
 Les foyers et résidences pour étudiants n° 5.231

S'informer

Préparer son projet

Les cursus en CAP et en bac pro sont accessibles après la classe de 3^e. C'est donc au collège qu'il faut commencer à réfléchir à son orientation.

► Procédure d'orientation

L'orientation en filière professionnelle se fait principalement en classe de 3^e, mais il est possible de s'engager vers une formation pro à la fin de la 2nde ou après un CAP.

► En troisième

Dès septembre, vous devrez commencer à réfléchir à votre orientation afin d'indiquer vos souhaits en janvier sur la fiche de dialogue. Un premier conseil de classe a lieu au mois de mars; il formule des propositions provisoires d'orientation.

Au mois de mai, vous devez exprimer vos choix définitifs en matière de formation et d'établissement. En juin, le conseil de classe formule une proposition d'orientation.

Lire dossier S'orienter après la 3^e n°1.325.

► En seconde

Après une 2nde générale ou technologique, un élève peut demander une réorientation vers un bac professionnel. Elle doit être validée par le chef d'établissement. Un stage passerelle peut être proposé pour faciliter la réorientation.

Après une 2nde pro, un élève peut, quant à lui, faire une demande de réorientation en CAP.

À savoir : la réforme de la voie pro prévoit une spécialisation progressive. La nouvelle 2nde pro est organisée en familles de métiers, et le choix de la spécialité de bac pro n'intervient qu'en fin d'année de 2nde.

► Après un CAP

Il est possible de préparer un CAP en 1 an après un premier CAP.

Après un CAP, on peut aussi poursuivre en bac pro (préparation en 2 ans), dans une spécialité en cohérence avec celle du diplôme obtenu.

Lire dossier Après un CAP n°1.4321.

Changer d'orientation en début d'année

Les élèves en 2nde pro ou première année de CAP peuvent changer d'orientation avant les vacances de la Toussaint. Ils doivent en parler au plus tôt avec l'équipe pédagogique. Si la proposition de réorientation est validée, les places vacantes dans la formation souhaitée sont étudiées et une nouvelle demande d'affectation est formulée.

► Construire son projet

Pour éviter les mauvaises surprises et vous retrouver dans une formation qui ne vous convient pas, vous devez bien réfléchir à votre projet professionnel, à ce que vous appréciez, à l'environnement dans lequel vous souhaitez travailler, aux métiers qui vous attirent, à votre personnalité...

Renseignez-vous sur les filières qui pourraient correspondre à vos envies : quel est le programme ? Quelles sont les matières principales ? À quels métiers préparent-elles ? Offrent-elles des débouchés ?

Participez aux journées portes ouvertes organisées par les lycées professionnels, allez à la rencontre des professeurs, des élèves et n'hésitez pas à vous faire accompagner par un psychologue de l'Éducation nationale ou par un conseiller d'orientation.

[Lire dossier L'orientation scolaire : où s'informer n°1.03.](#)

► Soigner son dossier

Votre dossier scolaire (notes et appréciations) est important pour l'admission en voie pro. Pour certaines spécialités particulièrement demandées et aux places limitées, une bonne appréciation peut faire la différence !

[Lire dossier Réussir son entrée dans une filière sélective n°1.08.](#)

► Miser sur les stages

Pour définir ou affiner son projet, il faut parfois se confronter à la réalité. Les stages sont un excellent moyen de découvrir le fonctionnement d'une entreprise, des métiers et des secteurs d'activité. Dès la 4^e, il est possible d'effectuer des stages en milieu professionnel. Parlez-en à votre professeur.

Les chambres de commerce et d'industrie proposent également des mini-stages qui se déroulent pendant les vacances scolaires.

www.cci.fr

Pass Pro

Pour certains bacs pro, un entretien Pass Pro est parfois imposé. Cette procédure permet de s'assurer que l'élève s'engage en toute connaissance de cause dans la filière choisie et d'évaluer sa motivation. À la suite de cet entretien, vous pouvez bénéficier d'une priorité d'admission.

► Troisième prépa-métiers

Destinée aux collégiens qui s'orientent vers l'apprentissage ou la filière pro, elle permet de découvrir le monde du travail et les métiers via la possibilité d'effectuer plusieurs stages en entreprise. Un enseignement spécifique de découverte des métiers et des formations professionnelles est proposé et représente 180h annuelles (soit 5h par semaine). S'ajoutent à cela 1 à 4 semaines de stages d'observation en milieu professionnel et des périodes d'immersion dans les lycées pro et les CFA (centres de formation d'apprentis).

Classes prépa pour bacheliers pro

5 classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont réservées à des bacheliers professionnels. Il s'agit de 2 CPGE TSI (technologies et sciences industrielles) qui préparent aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs et de 3 CPGE ECT (économique et commerciale, option technologique), qui préparent aux concours d'entrée des écoles de commerce et de management. La formation en CPGE dure 3 ans.

[Lire dossier Les bacs professionnels n°1.434.](#)

Cursus et diplômes

Des parcours variés

Alternance, insertion professionnelle, poursuite d'études, réorientation... la filière pro permet des parcours modulables.

► Des parcours modulables

Vous imaginez qu'en intégrant un CAP ou un bac pro, vous ferez obligatoirement des études courtes? Détrompez-vous. Il est tout à fait possible de débiter par un cursus en CAP, de poursuivre en bac pro puis d'intégrer un BTS. De plus, avec la réforme de la voie pro, un module, en classe de terminale, s'adresse spécifiquement aux élèves qui souhaitent poursuivre leurs études.

Le BTS est un diplôme particulièrement prisé par les bacheliers pro. Près de 31,5 % d'entre eux choisissent de poursuivre leurs études en STS pour obtenir un diplôme de niveau bac + 2.

Quelques élèves très motivés poussent même jusqu'à des formations de niveau bac + 3 (licence pro), voire bac + 5 (master, diplôme de grande école, diplôme d'ingénieur).

Si vous décidez de travailler après l'obtention de votre diplôme, il est tout à fait envisageable de reprendre vos études au bout de quelques années pour monter en compétences professionnelles.

Conseil

Alternance : trouver une entreprise

Avant de démarcher une entreprise pour une formation en alternance, il faut avoir construit son projet. Il est aussi très important de se renseigner sur l'entreprise, connaître ses activités, savoir si elle propose de l'alternance, se renseigner sur la meilleure façon de postuler. Il ne faut pas aller voir un employeur et demander de but en blanc s'il prend des alternants, il faut d'abord s'intéresser à ce qu'il fait.

Ferroudja Kaci, conseillère au CIDJ

► Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer de formation en cours de cursus, c'est possible. Un élève en 2^e année de CAP peut, par exemple, demander à intégrer une 1^{re} professionnelle (si la spécialité du CAP est du même champ professionnel que le bac pro, il sera prioritaire).

Un élève en 2nde ou 1^{re} pro peut demander un changement d'orientation dans une 1^{re} pro d'une autre spécialité.

Des passerelles existent également entre les filières professionnelles et les formations générales et technologiques. Un élève en 2nde professionnelle peut, par exemple, demander une réorientation en 2nde générale ou technologique ou postuler à un stage passerelle en vue d'intégrer une 1^{re} générale ou technologique.

► En alternance

Tous les diplômes de la voie pro peuvent être suivis en alternance. Qu'il s'agisse d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, l'alternance permet de se former tout en travaillant, de percevoir un salaire et de ne pas payer de frais d'inscription.

Les diplômés formés en apprentissage ont des résultats aux examens assez proches de ceux qui passent par la voie scolaire. Ils obtiennent un poste souvent plus rapidement que ceux qui ont suivi une formation classique. Mais cette formule exige une grande motivation car l'emploi du temps est chargé!

[Lire dossier Alternance et apprentissage n°1.42.](#)

► En formation continue

Il est possible de suivre une filière professionnelle dans le cadre de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour obtenir un bac pro via une VAE, le candidat doit avoir occupé un emploi au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié, dans un domaine professionnel en rapport avec le diplôme visé pendant au moins 1 an.

[Lire dossiers Les diplômes en formation continue jusqu'au bac n°4.711; Les diplômes en formation continue après le bac n°4.713.](#)

Les diplômes

Si le CAP et le bac pro sont les diplômes les plus courants, il existe aussi d'autres diplômes pro : BP, BMA, BTM... Le BTS permet quant à lui de sortir avec un niveau bac + 2 et d'obtenir un poste de technicien.

► CAP

Objectifs: Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) se prépare généralement en 2 ans après la classe de 3^e sous statut de lycéen ou d'apprenti. Il permet d'acquérir une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié dans un métier déterminé. La priorité est donnée aux enseignements professionnels et technologiques (sous forme de cours, travaux pratiques, ateliers), mais les enseignements généraux et des stages font également partie du programme. Le CAP vise l'insertion dans la vie active, mais une poursuite d'études est également possible, notamment en mention complémentaire (1 an) ou en bac professionnel (2 ans).

Un parcours en **1 an** est accessible :

- aux jeunes issus de 1^{re} ou terminale pro, techno ou générale, motivés ;
- aux jeunes ayant déjà un diplôme et dispensés à ce titre des épreuves générales ;
- aux jeunes sortant de 3^e, avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire.

Le CAP en **3 ans** est proposé aux élèves à besoins particuliers (notamment issus de Segpa ou d'Ulis), identifiés par les commissions d'affectation.

[Lire dossiers Les CAP n°1.432 ; Après un CAP n°1.4321.](#)

► Bac pro

Objectifs: Le bac professionnel se prépare en 3 ans après la classe de 3^e, ou en 2 ans après un CAP du même domaine. La formation, par voie scolaire ou en apprentissage, comprend des enseignements généraux, des enseignements professionnels et des stages. Le bac pro vise l'insertion dans la vie active, mais permet aussi une poursuite d'études, notamment en BTS, à condition d'avoir un bon dossier.

80 spécialités forment à une centaine de métiers dans des domaines très variés : aéronautique, arts, bâtiment, chimie, commerce, électronique, environnement, hôtellerie, tourisme, métallurgie, mode, couture, santé, services à la personne, transport...

Pour ceux qui souhaitent se réorienter après une 2nde générale ou techno, le bac pro est également accessible, à condition que l'élève et sa famille en fassent le choix (cette réorientation ne peut être imposée par le conseil de classe). Dans ce cas, un stage passerelle peut être proposé par le lycée professionnel d'accueil.

Avec la **réforme de la voie pro**, la spécialisation se fait de manière progressive en bac pro. La 2nde pro est organisée en familles de métiers (ex : métiers de bouche). Le choix de la spécialité n'intervient qu'en classe de 1^{re}.

Poursuite d'études: les étudiants issus de bacs pro sont prioritaires dans les BTS. En revanche, les bacheliers pro choisissent très rarement d'entrer à l'université : cette filière reste peu adaptée à leur profil (seulement 3 % de réussite en licence).

[Lire dossiers Les bacs professionnels n°1.434 ; Après un bac professionnel n°1.4341.](#)

► BTS

Objectifs: Le BTS (brevet de technicien supérieur) se prépare en 2 ans après le bac en lycée public ou privé ou en alternance. La scolarité comprend des cours généralistes, technologiques et pratiques (stages). L'accent est mis sur la professionnalisation pour former des techniciens supérieurs rapidement opérationnels en entreprise. Poursuite d'études possible avec un bon dossier, notamment en licence professionnelle.

Il existe plus de 100 spécialités de BTS dans le secteur industriel ou tertiaire.

Poursuite d'études: DU (diplôme universitaire); BUT; licence pro; écoles de commerce ou d'ingénieurs (après une classe prépa ATS).

[Lire dossiers Les BTS n°1.436 ; Après un BTS ou un BUT n°1.4371.](#)

Classe passerelle du bac pro au BTS

Dans le cadre de la réforme de la voie pro, le gouvernement a annoncé la création des classes passerelles, destinées à aider les bacheliers pro à accéder à un BTS. Ces classes passerelles sont réservées aux bacheliers pro diplômés dans l'année qui n'ont pas reçu de proposition d'admission en STS sur Parcoursup malgré un avis favorable du conseil de classe. D'une durée d'un an, elles visent à améliorer leur niveau d'études, mais n'offrent pas de certification.

► **Autres diplômes**

Brevet professionnel, brevet des métiers d'art, brevet technique des métiers, mention complémentaire... il existe divers diplômes sanctionnant une formation professionnelle dans un domaine technique, artisa-

nal ou artistique. Certaines filières comme le brevet professionnel et le brevet professionnel agricole sont accessibles uniquement par apprentissage.

[Lire dossiers Après un CAP n°1.4321 ; Après un bac professionnel n°1.4341.](#)

Débouchés

Les secteurs qui recrutent

Hôtellerie-restauration, bâtiment, services à la personne... plusieurs secteurs recrutent au niveau CAP ou bac pro. Dans les filières tertiaires (gestion-administration, vente, commerce), les entreprises recrutent prioritairement des profils justifiant au minimum d'un bac + 2.

► **Aéronautique et spatial**

Avant la Covid-19 l'industrie aéronautique et spatiale française figurait parmi les plus dynamiques au niveau mondial. Avec un bac pro, vous pourrez postuler selon votre spécialité dans différents services: dans la fabrication comme chaudronnier par exemple, dans le composite comme stratifieur-drapeur, dans l'assemblage comme ajusteur-monteur de cellule, dans la mécanique comme mécanicien d'aéronefs et dans la logistique comme magasinier.

[Lire dossier Les métiers de l'industrie aéronautique et aérospatiale n°2.895.](#)

► **Bâtiment**

Pour travailler dans le gros œuvre, le CAP est nécessaire; en électricité et plomberie, le bac pro est exigé. Du fait de la mise aux normes environnementales des bâtiments, le secteur recrute notamment des ouvriers qualifiés du second œuvre (électricien, plombier, menuisier).

[Lire dossier Les métiers du BTP: du CAP au bac pro n°2.871.](#)

► **Chimie**

Les diplômés de niveau bac pro sont particulièrement recherchés par les industries chimiques: 41 % des recrutements se font au niveau bac pro et 30 % au niveau CAP ou en deçà. Exemples de bac pro porteurs: bac pro en procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons ou bac pro traitement des matériaux.

[Lire dossier Les métiers de la chimie n°2.851.](#)

► **Commerce - Vente**

Dans ce secteur, les diplômés de niveau CAP et bac pro peuvent obtenir des postes de vendeurs généralistes ou spécialisés (en habillement, ameublement, produits alimentaires...) ou d'employés de caisse dans la grande distribution ou en boutique. Pour obtenir un poste de commercial, un diplôme de niveau bac + 2 est souvent exigé.

[Lire dossiers Les métiers de la vente: du CAP au bac pro n°2.321 ; Les métiers de l'agroalimentaire: bac et études supérieures n°2.152.](#)

► **Environnement - Propreté**

Le CAP propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage est une bonne voie d'entrée. Il permet d'obtenir un poste d'agent de propreté urbaine. Le bac pro gestion des pollutions et protection de l'environnement permet quant à lui d'intervenir sur des chantiers dans les domaines du nettoyage de sites industriels, de la dépollution des sites naturels pollués et de l'assainissement.

[Lire dossiers Les métiers de la gestion des déchets n°2.1432 ; Les métiers de l'environnement et du développement durable n°2.143.](#)

► **Hôtellerie-restauration**

Les CAP et les bacs pro étaient tout particulièrement appréciés dans ce secteur avant la COVID-19. Ils permettent de devenir serveur, cuisinier mais aussi chef et second de cuisine.

[Lire dossier Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration n°2.382.](#)

► Métallurgie

La métallurgie, l'industrie mécanique et l'industrie de process sont très demandeuses de certains métiers comme chaudronnier, tôlier, soudeur, ajusteur-monteur, usineur et tuyauteur. Les perspectives d'embauche sont également intéressantes dans le domaine de la maintenance (opérateur, mécanicien).

Lire dossiers Les métiers de la métallurgie n°2.862; Les métiers de la mécanique industrielle: du CAP au bac pro n°2.8631.

► Métiers de bouche

Les métiers de bouche connaissent une forte pénurie de professionnels. Les charcutiers-traiteurs et les bouchers sont ceux qui ont le plus de mal à recruter, ainsi que les boulangers et les pâtisseries. Les formations courtes de type CAP et bac pro permettent une évolution rapide (responsable de rayon en grande surface, création d'entreprise). Pour tous ces métiers, il est préférable de passer par la voie de l'apprentissage.

Lire dossier Les métiers de bouche et de l'alimentation n°2.323.

► Services à la personne

Plusieurs formations professionnelles permettent d'intégrer ce secteur: le CAP assistant technique en milieu familial et collectif, le CAP accompagnant éducatif petite enfance, le bac pro accompagnement,

soins et services à la personne, le bac pro animation-enfance et personnes âgées, le bac pro service aux personnes et aux territoires.

Lire dossier Les métiers des services à la personne n°2.765.

► Transport - Logistique

Ce secteur, qui rassemble plus d'un million de salariés et 106 000 entreprises, peine à recruter des conducteurs (de véhicules légers, de transport en commun, routiers), postes accessibles avec un CAP. Les ouvriers qualifiés en manutention et magasinage et les agents d'exploitation des transports sont également recherchés. La région Île-de-France concentre la moitié des effectifs dans le transport et 25 % du parc logistique national.

Lire dossiers Les métiers de la logistique et de la manutention n°2.891; Les métiers du transport terrestre n°2.892.

Crise économique et Covid-19

La crise sanitaire a profondément modifié le marché du travail et les perspectives d'emploi à courte et moyen terme. Certains secteurs, très dynamiques avant la crise sont durement impactés: aéronautique, hôtellerie-restauration... Renseignez-vous bien sur l'état du marché de l'emploi avant de faire vos choix d'orientation et de formations.

Carnet d'adresses

► Liste 1

Sites de référence

www.cidj.com

Édité par : CIDJ

Sur le site : informations pour les jeunes sur l'orientation, les études, les formations et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, la mobilité, la vie quotidienne (logement, santé, droit, citoyenneté; loisirs). Programme Handijeunes, actualités, agenda.

www.inserjeunes.education.gouv.fr

Édité par : Inserjeunes

Sur le site : Le dispositif InserJeunes présente différents indicateurs pour toutes les formations professionnelles du CAP au BTS. Il a pour finalité de mieux informer les jeunes et fournir des outils de pilotage aux acteurs de la voie professionnelle

www.monorientationenligne.fr

Édité par : Mon orientation en ligne : service d'aide personnalisé à l'orientation

Sur le site : service gratuit qui répond par téléphone, tchat ou mail aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Informations complémentaires dans la Boîte à outils : FAQ, cartes interactives des formations et des lieux de formation.

www.nouvelle-voiepro.fr

Édité par : Onisep - Nouvelle voie pro

Sur le site : présentation de la voie pro, navigation en 5 étapes (je m'interroge, je découvre, je choisis, je vis ma voie pro, je réussis), répertoire des diplômes et établissements de formation, vidéos, informations sur l'apprentissage et la mobilité, quiz, témoignages et portraits.

www.orientation-pour-tous.fr

Édité par : Orientation pour tous

Sur le site : fiches et vidéos métiers, offre de formation initiale et continue, informations régionales, actualités.

► Liste 2

Organismes de référence

Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)

Siège social : 6-8 rue Eugène Oudiné
75013 Paris

Accueil du public : 4 place du

Louvre, 75001 Paris

Tél : 01 88 40 41 80 (permanence téléphonique des conseillers : lundi-vendredi de 10h à 12h)

www.cidj.com

1 300 structures Info Jeunes de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryca.

Zone couverte : nationale

Accueille et renseigne, sur place, par téléphone ou en ligne, sur les formations, les métiers, l'emploi, les stages, les jobs d'été, la création d'entreprise, les bourses, le logement, la santé, le droit, la mobilité internationale...

Sur place : documentation, entretiens personnalisés, aide à l'écriture de CV et lettres de motivation, ateliers collectifs et visites de groupes.

Le réseau des centres d'information et d'orientation (Le réseau des CIO)

75001 Paris

www.education.gouv.fr/annuaire

Accueillir, informer et conseiller en matière d'orientation et de formation professionnelle.

Public : élèves et leurs familles, élèves handicapés, élèves en difficulté soumis à l'obligation scolaire et étudiants.

Réseau Info Jeunes

75001 Paris

www.cidj.com/nous-rencontrer

1 200 structures Info jeunes (IJ) en France.

Accueille gratuitement et de manière anonyme tous les jeunes, sans rendez-vous, sur tous les sujets qui peuvent les concerner : orientation, études, métiers, emploi, logement, santé, mobilité internationale...